

Compte rendu du conseil d'école élémentaire du mardi 13 novembre 2012

Etaient présents :

Mme SAPIR, directrice de l'école élémentaire
Mmes GUENARD, FARJAUDOU, LEGER, JOSSERAND, SAVARY, RAMBAUD, ROMEU, enseignantes
Mrs BUI DU Y DAN, CHANON, NOUGUES enseignants.
Mme EVEILLARD, enseignante ZIL
Mme BARILLET, enseignante du RASED
Mme COUDERC, maire adjoint chargée des affaires scolaires
Mme EXPOSTO, Directrice générale des services de la mairie
Mmes EREMBOURG, TOULLEC, RONDI, DURAND, JOUSSET et Mrs POMMIER, ROUSSELOT,
DIACZEK parents d'élèves FCPE.

Excusés :

Mme GROSSOT, référente scolaire-mairie
Mr FOISSARD, coordonnateur service enfance
Mmes MORINAUD et DEROSSY, enseignantes

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 JUIN 2012 :

➤ Travaux :

- Changement des panneaux d'affichage de l'école et des parents d'élèves : remerciements des parents d'élèves et de l'école. Mme SAPIR remercie particulièrement Mr PRETRE.
- Panneau avec horaires de décharge de Mme SAPIR : il a été installé, Mme SAPIR regrette qu'il soit de format A4 alors qu'un A3 avait été demandé. Mme EXPOSTO va vérifier car elle pense avoir commandé un A3.
- Rideaux de la classe de Mme SAPIR : ils ont été posés. Il est juste dommage de ne pas avoir été consultée pour le choix de la couleur car ils sont beiges alors que les rideaux des autres classes sont verts. De plus, les murs de la classe étant dans les mêmes tons, celle-ci manque un peu de gaieté.
- Peinture du bureau et du patio : Mme SAPIR remercie la mairie pour la peinture, ainsi que les changements de sol et plafond de son bureau pendant l'été. Pour le patio, il n'y a pas eu assez de temps pour le faire.
- Fuite du plafond du patio et de la classe de Mme GUENARD : les réparations ont été faites pendant les vacances de la Toussaint (250m² de sur-toiture ont été installés). La mairie est dans l'incapacité de nous expliquer quelle partie du toit a été refaite. Pour l'instant il n'a pas été possible de vérifier leur efficacité car il n'a pas plu. Mme SAPIR précise que la classe de Mme RAMBAUD subit également des fuites lors de fortes pluies.
- Aménagement de la cour du cycle 2 : il faudrait refaire tout le revêtement mais c'est trop couteux donc impossible de le prévoir au budget. L'équipe enseignante insiste sur le fait que c'est très dangereux car il y a de nombreux trous, un élève s'est blessé de façon importante en trébuchant dans cette cour. De plus il faudrait condamner un recoin de cette cour car les enfants y vont (surveillance difficile et grillage abimé), la pose d'un morceau de grillage pourrait suffire.
- Contrat de maintenance informatique : l'appel d'offre lancé par la mairie vient d'aboutir. Le prestataire a été choisi la semaine dernière. Le contrat de maintenance du parc informatique de l'école en fait partie, il débutera en janvier 2013. La procédure d'intervention va changer, jusqu'à maintenant l'école joignait directement le prestataire en cas de problème, désormais il y aura un interlocuteur unique à la mairie qui se chargera d'ouvrir un incident auprès du prestataire. Les enseignants craignent que ce nouvel intermédiaire ne génère des délais d'intervention plus longs.
D'autre part, l'ordinateur de Mme SAPIR sera remplacé avant les vacances de Noël.

→ Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) BILAN RENTREE 2012

• Résultats des élections de parents d'élèves :

Le taux de participation est en légère hausse, 42 % au lieu de 41% en 2011.

Cette année il n'y avait qu'une seule liste, celle de la FCPE qui a donc obtenu les 10 postes à pourvoir.

• Structure de l'école : l'école compte 10 classes : 2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2.

3 nouvelles enseignantes sont arrivées dans l'école : Mme SAVARY, Mme MORINAUD (complément de Mme FARJAUDOU) et Mme DEROSSY (complément de Mme SAVARY) toutes en CE1.

2 AVS ont également intégré l'école : Mme POTRON et Mme MALGAROLI.

Mme SAPIR souhaite remercier les parents d'élèves FCPE pour leur mobilisation en maternelle pour essayer de faire ouvrir une nouvelle classe.

- Règlement intérieur de l'école : pas de modifications majeures. Le règlement complet sera donné aux élèves de CP et aux nouveaux élèves. Le règlement simplifié sera distribué à tous les autres élèves. Petite précision concernant l'interdiction de fumer dans le périmètre scolaire : il s'agit bien de l'enceinte de l'école. → Le règlement est approuvé à l'unanimité.

3) PROJET D'ECOLE

➤ Actions du projet d'école :

Cette année, le projet d'école 2011/2014 continue, projet valable pour 3 ans. Les axes sont :

<u>Maîtrise de la langue française</u> : Développer des actions et des outils permettant l'échange et les communications orales et écrites
<u>Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique</u> : Approcher et s'inscrire dans une démarche scientifique : Défi maths, championnat calcul mental
<u>Les compétences sociales et civiques</u> : Un cadre cohérent pour grandir et vivre ensemble dans et hors l'école
<u>Compétences culturelles</u> : Développer des actions partenariales dans les domaines culturels, artistiques et sportifs : Diverses actions culturelles et artistiques selon les niveaux.

Pour le cycle 3 un projet a été mis en place : "connaître et protéger la nature" : création d'un potager ; création d'une haie ; le projet de création d'une mare dans l'espace vert a été rejeté par la municipalité pour des problèmes de sécurité et d'entretien pendant les vacances et dans le futur.

- RASED : Mme BARILLET (maitre G), rééducatrice qui s'occupe des enfants ayant des problèmes de comportement et d'apprentissage, intervient 1/2 journée par semaine. Elle prend en charge 9 enfants (7 CP et 2 CE1). Mme RONTEX (maitre E) s'occupe de 2 élèves de CE2 et 3 de CE1. Elle intervient 2 matinées par semaine. Une nouvelle psychologue s'occupe de notre secteur : Mme FOURNIER.
- Aide personnalisée : elle a débuté fin septembre. Comme l'an dernier il s'agit de 40 minutes 3 fois par semaine sur le temps le midi.
- Stages de remise à niveau :
Mme SAPIR souhaiterait savoir si des classes seront disponibles pendant la 1ère semaine des vacances de Pâques (fin avril) afin d'accueillir ces stages dans l'école.
→ Pas de réponse de la municipalité pour l'instant.

4) ACTIVITES PEDAGOGIQUES

➤ Intervenants musique et anglais

* Musique : Mme Erica MERLIER intervient 30 à 45 minutes par classe et par semaine.

* Anglais : l'école accueille une assistante en langues étrangères, il s'agit de Rachel Callaghan, elle est anglaise et intervient 1 matinée par semaine (jeudi) pour les CM1 et CM2 en complément des enseignants.

➤ Piscine : la piscine de la Norville est ré-ouverte.

Les CP-CE1 bénéficieront de 14 séances sur le 1er semestre (fin le 15 février)

Les CM2 bénéficieront de 9 séances (fin le 11 janvier). Il y a un peu moins de séances pour les CM2 car la piscine de Breuillet étant à son tour fermée pour travaux, il y a moins de créneaux disponibles.

➤ les entraînements pour scolafoot et scotennis débiteront après Noël. Pour scolatennis, les enseignants reprendront l'animateur qui participait au projet l'an dernier, l'agrément et la convention étant déjà faits et signés par la mairie.

➤ Cross des écoles : il aura lieu le mercredi 22 mai (jour de rattrapage des vacances de la Toussaint).

➤ ABCD : il y a plusieurs parents qui y participent, les enseignants les remercient vivement. Cette année encore les 2 classes de GS de maternelle peuvent y aller mais plusieurs créneaux ne sont assurés que par un seul intervenant.

Mr CHANON aimerait qu'il soit demandé à la CCA s'il est toujours possible que les parents qui ont de jeunes enfants et qui aimeraient participer à l'ABCD, puisse mettre gracieusement leur enfant pendant une heure à la halte garderie. Cette possibilité avait été offerte il y a plusieurs années, jusqu'à présent aucun parent n'avait demandé à en bénéficier, mais cette année une maman est concernée.

→ La mairie doit se renseigner.

→ Madame Couderc propose également qu'un mot soit diffusé à destination des retraités concernant l'animation des séances BCD. M. Chanon enverra un courrier à Mme Couderc pour avis et diffusion.

➤ **Projets, sorties et classes de découvertes:**

- **Bilan de la fête des enfants** : elle s'est bien déroulée, cela a été un peu plus compliqué à gérer que les autres années du fait de la présence des enfants de maternelle mais cela avait été une demande des enfants. Un bilan avec les délégués de classe sera fait prochainement lors du conseil des enfants.
- **Opéra d'enfants** : Mme SAPIR remercie la CCA pour le bon déroulement du projet.
- **Délégués de classe**: les élections ont eu lieu la semaine qui a suivi les élections des représentants de parents d'élèves. Le 1^{er} conseil aura lieu le mardi 20 novembre, il y sera notamment discuté du règlement de la cour et du bilan de la fête de l'école.
- **Classes de découvertes** : Mme EXPOSTO nous explique que désormais il est obligatoire de faire un appel d'offre pour les dépenses dont le montant dépasse les 15000 € HT ou de mettre plusieurs devis en concurrence pour les montants inférieurs. Dans ces conditions, les enseignants expliquent que les délais seront trop longs pour pouvoir organiser une classe de découverte avant le mois de mai, or passé cette date le projet ne peut pas être mis à profit en classe. D'autre part ils craignent de ne pas maîtriser totalement les choix qui seraient faits. Mme EXPOSTO assure que les enseignants restent décisionnaires et qu'ils peuvent même proposer à leurs prestataires habituels de participer à l'appel d'offre.

Les contraintes sont les suivantes :

- Préparation du projet et de l'appel d'offre
- Délai du marché : 21 jours de mise en concurrence
- Délai d'étude et d'accord du projet par l'inspection : 8 à 10 semaines
- Délai de notification aux prestataires : 16 jours

Compte tenu de ces nouvelles données, les enseignants estiment cela trop contraignant (vis-à-vis des délais) et ne souhaitent donc pas organiser de classes de découvertes cette année, par contre ils aimeraient savoir si une partie du budget en principe alloué peut être reporté sur le budget « sorties » de l'école. Cela permettrait d'organiser des projets plus importants cette année et toutes les classes pourraient en bénéficier. Les parents d'élèves regrettent qu'il n'y ait plus de classes de découverte.

5) FINANCES

● **Dotations municipales :**

30 € par enfant pour les fournitures

50 € par enfant pour les sorties (30€ pour les animations et 20€ pour les transports)

● **Coopérative scolaire :**

Mme RAMBAUD en est la trésorière.

Recettes : - Subvention FCPE et APEIA

- Photos individuelles et de classes (35% des recettes sont reversées à l'école)

- Vente des programmes pour la fête des enfants.

Dépenses : - Subvention ABCD

- Repas des intervenants extérieurs

- Assurances

- Lots pour le défi maths (livres)

- Lots pour la fête des enfants

- Coupes et médailles pour le cross

- Financement des sorties et projets de classe

- Clés USB offertes aux CM2

6) ACTIVITES PERISCOLAIRES

● **Etude :**

Cette année il y a 3 classes le lundi et le mardi ; 3 ou 4 le jeudi selon les semaines ; 2 classes le vendredi. Les effectifs sont en baisse par rapport à l'an dernier, cela peut s'expliquer par le fait que le nouveau règlement interdit que les enfants rentrent seuls ou que des mineurs viennent les chercher après l'étude ou au centre de loisirs. Des parents n'ayant pas d'autre possibilité, ont donc décidé de laisser leur enfant rentrer seul de l'école à 16h30.

Mme COUDERC précise que si des parents veulent que leur enfant puisse sortir accompagné d'un mineur, il suffit qu'ils aillent voir Mr le maire pour demander une dérogation ; et donne son accord pour qu'une information allant dans ce sens soit diffusée aux parents.

Les parents d'élèves déplorent que des changements soient imposés sans aucune concertation, annonce, ni explication, ils ont été mis devant le fait accompli.

Ils réitèrent leur demande d'avoir le texte de loi qui impose cette contrainte.

7) SECURITE

Les enseignants souhaitent rappeler que tous les portails de l'école élémentaires sont contrôlés et fermés à clés à chacune de leur prise de service (8h20 et 13h20).

➤ Exercice incendie : il a eu lieu le 18 septembre sans problème particulier. Il a juste été constaté qu'il n'y avait pas d'alarme dans les toilettes de la grande cour. D'autre part Mme SAPIR réitère sa demande d'achat d'un registre de sécurité dans lequel elle doit consigner tous les exercices et interventions.

➤ Sécurité aux abords de l'école : les parents d'élèves déplorent que **les horaires d'ouverture et fermeture des barrières de la rue des écoles ne soient pas respectés : 8h15-8h45 et 16h15-16h45**. Il est encore courant que des voitures pénètrent dans la rue dès 8h35 et aillent jusqu'à la maternelle.

D'autre part, en cas d'absence de l'animateur qui doit être aux barrières, celui-ci n'est pas remplacé. Lorsque ces barrières ne sont pas fermées, c'est très dangereux car les enfants se croient en sécurité et ne font donc plus attention en traversant.

Donc les parents d'élèves proposent qu'il soit fait un planning des « permanences barrières » avec animateur titulaire et remplaçant.

Mme SAPIR précise que ce sont les mêmes animateurs qui sont à la barrière et qui font ensuite l'appel cantine. Si la barrière ferme à 8h45 cela veut dire que l'appel cantine se fait tardivement (8h50) et cela peut déranger la classe dans ses activités. → La mairie doit se renseigner.

8) TRAVAUX :

• Pancartes en plexi pour les portails de l'école : les enseignants rappellent qu'ils ferment systématiquement tous les portails à clé à 8h20 et 13h20. Ils précisent que depuis que les poignées ont été retirées c'est beaucoup mieux bien qu'il soit facile d'ouvrir certains portails sans la clé. Les parents signalent, par contre, qu'un portail situé entre la maternelle centrale et la cour du CP-CE1 ne ferme pas du tout, il n'y a pas de clé. Il est urgent d'y faire quelque chose.

9) QUESTIONS DIVERSES

• Proposition des anciens combattants : il avait été proposé de faire une sortie sur un lieu de mémoire. Les enseignants déclinent la proposition car ne semble pas du niveau des enfants de l'école élémentaire mais plutôt du niveau collège, mais remercient l'association pour cette proposition.

• Diffusion du compte rendu : le compte rendu sera mis en ligne sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissoussaintyon>

Mme SAPIR fera passer un mot dans les cahiers pour prévenir les parents dès qu'il sera disponible.

• Site internet de la municipalité : Il est demandé à la mairie de supprimer les informations concernant l'école élémentaire sur le site de la municipalité car celles qui y figurent sont complètement obsolètes. A la place il faudrait y mettre le lien vers le site de l'école, ce lien existe actuellement mais n'est disponible qu'à partir du navigateur « Internet explorer ».

• Les parents d'élèves et enseignants trouvent dommage qu'il n'y ait pas de représentant du CLE et de la cantine au conseil d'école car depuis la suppression des commissions scolaires il n'y a plus de réunion où il est possible de les rencontrer. Les parents d'élèves ont notamment eu des retours de parents concernant le manque de surveillance au portail après 16h30.

Le prochain conseil d'école aura lieu le **mardi 26 mars 2013 à 19h**.

La réunion se termine autour d'un verre de l'amitié.

La Secrétaire de séance
Madame TOULLEC – Parent d'élève FCPE

La Directrice
Madame SAPIR